



Programme de reconquête du lit de la Loire et des annexes

Compte rendu de la réunion de concertation organisée par VNF (Voies Navigables de France) à Ancenis jeudi 10 novembre à Ancenis

- > Lien pour les avis à communiquer à VNF - Claire Pérard et les "adresses" des responsables pour les trois secteurs.
- > Document VNF de présentation (4 pages) : " Rééquilibrage de la Loire : un programme d'actions 2015-2020"
- >>> <http://contrat-loire-annexes.fr/wp-content/uploads/2016/07/PG-AMONT-PRESENTATION.pdf>

Bonjour à tous les Ligériens attachés à la réparation de notre Loire Armoricaïne !

Pour ceux qui n'ont pas assisté à la réunion de jeudi 10 novembre 2016, voici un petit résumé du contenu et de l'ambiance générale. Beaucoup de monde (élus, associations) pour cette réunion qui a duré près de 3 heures. Après l'accueil de Mme Charles pour la municipalité d'Ancenis, Nicolas Pichon (VNF) a présenté les intervenants, le GIP LE représenté par Sylvain Cerisier, Claire Pérard, nouvelle animatrice VNF chargée de suivre le Contrat pour la Loire et ses Annexes (CLA) et les trois maîtres d'œuvre retenus pour la réalisation du programme. Après l'historique du programme rappelé par Sylvain Cerisier, chaque maître d'œuvre a présenté son secteur et les pré-études réalisées sans conclusion définitive, une ouverture que nous avons apprécié tout particulièrement.

Roxane Fourrier (EGIS) a d'abord abordé le volet réglementaire, en particulier les obligations d'études d'impact concernant le milieu biologique et humain. Ces études seront réalisées dès 2017 sous la responsabilité d'EGIS avec d'autres partenaires (Thema Environnement, Fish-Pass) pour la collecte de données sur les habitats et les espèces protégées. L'impact sur les crues des projets sera particulièrement étudié.

1- Secteur stratégique de Bellevue (2020-2023) :

La société d'ingénierie et conseil EGIS s'est associée avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) spécialisée dans les aménagements hydrauliques pour le calibrage des ouvrages et la modélisation physique. Roxane Fourrier (EGIS) a présenté trois scénarios envisageables, les deux premiers suivant le chenal actuel rectiligne en rive gauche et le troisième passant rive droite, c'est-à-dire sur l'ancien seuil devant le village, ce dernier leur apparaissant plus pertinent. Il est envisagé de prolonger l'aménagement à l'aval du pont de Bellevue mais sans dépasser la tête de l'île Héron car le calibrage est plus difficile à ajuster quand il y a deux bras, ce que l'on savait déjà, mais ce n'est pas pour autant irréalisable et inintéressant ! Lors de l'échange qui a suivi, pas moins de six intervenants (le maire de Thouaré, JL Vasserot - mairie de Ste Luce, Y. Rio - mairie de St Sébastien, Roger Leroy - Gaule Nantaise, Yves Ménanteau, Hugues Augereau et Jacques Birgand pour le CLD, Yannick Perraud – pêcheur professionnel) ont demandé que l'aménagement soit étendu plus en aval pour améliorer les connexions du marais de Goulaine et du Boireau de St Sébastien et pour mieux amortir la pente...

A signaler aussi l'intervention de Madame Debray, membre de l'association La Bellevusienne de Ste Luce, qui a longuement exprimé ses craintes sur l'aggravation des crues dans son secteur avec des arguments très alarmistes... Donc, sur ce thème important, préparer une réponse pertinente pour démontrer que le seul comblement de l'incision n'aura que très peu d'incidence sur la hauteur des fortes crues compte tenu du faible pourcentage de section relevée par rapport au champ d'inondation et des compensations apportées par le remodelages des épis et les réouvertures de bras...

2- Secteur Oudon – Anetz (2019-2022) :

Jean-Michel Blanchais (société d'ingénierie Artelia) a rappelé deux objectifs de ce réaménagement entre Anetz et le pont d'Oudon : relever les fonds dans chenal principal voire stopper l'érosion, rééquilibrer les débits entre chenal principal et chenal secondaire. Les épis (124 sur les 18 km) seront abaissés à la cote de 220 m³/s, certains seront supprimés. Le principal problème soulevé a été le rééquilibrage des débits entre le bras principal et le bras de l'île Neuve-Macrière, ce qui demande bien sûr le réaménagement de la chevrette amont de fermeture. A cela s'ajoute le maintien de l'usage d'un gué pour l'accès à l'île par les exploitants à partir d'avril ! L'ambition est apparue très limitée avec un écoulement possible dans le bras seulement à partir de 800 m³/s.

Monsieur JP Mainguet (municipalité d'Oudon) et le CLD ont demandé que la section comprenne le secteur de l'ancien seuil de Château-Guy-entre l'île Perdue et les Folies Siffait en raison de son importance pour le maintien de la ligne d'eau amont et la réalimentation des boires Bridon, Chapoin et d'Anjou. Il n'a pas été question des autres

bras à réouvrir, dont le bras important et très végétalisé du Bernardeau, en amont d'Ancenis où aboutissent la Boire Torse et le marais de Méron (dans la précédente présentation, son réaménagement était prévu en 2025).

Christophe Dougé (Conservatoire Espaces Naturels) a demandé que l'on réalimente le bras de l'île Neuve Macrière par rapport aux objectifs du rééquilibrage et que l'on traite du problème de l'accès à l'île dans un second temps en l'adaptant aux nouvelles conditions hydrauliques (possibilité de gué à mi-eau pour les tracteurs ou de bac adapté avec l'aide des collectivités).

Yves Ménanteau (CLD) et Yannick Perraud (Pêcheur professionnel) ont rappelé l'exemple de la chevrette barrant l'amont du bras de Varades qui permet une alimentation contrôlée jusqu'à moins de 200 m³/s et un fonctionnement dynamique de l'annexe avec grèves, sinuosités, habitats variés pour les poissons et les oiseaux... Cet aménagement simple et ajustable constitué d'une digue oblique de profil concave pourrait servir de modèle de base pour assurer le débit contrôlé de la plupart des bras secondaires : il suffit en effet de trouver le bon calibrage de la digue en jouant sur sa hauteur de crête et sa concavité.

3-Seuils du Fresne et secteur Montjean-Ingrandes (2019) :

Arnaud de Bonviller (ISL Ingénierie – Angers) présente d'abord le projet de remodelage des épis entre Montjean et Le Fresne (37 épis). Il sera très probablement reproduit le même remodelage que dans l'expérimentation de 2009 entre La Pointe et le pont de l'Alleu.

Pour les seuils du Fresne, il est question dans un premier temps d'enlever les bouchons géotextiles et de laisser leur base d'enrochement. Certains se sont inquiétés de la baisse de niveau risquant alors de se produire, d'autres ont dit que l'influence serait très limitée car les boudins bien érodés ont un rôle moindre d'autant que le bras de Cul-de Boeuf prélève désormais plus de débit. Le CLD est intervenu pour demander qu'on étudie la possibilité d'un réaménagement des seuils favorisant le dépôt du sable dans le bras principal : on pourrait par exemple supprimer alternativement un des côtés de chacun des deux seuils pour fixer une sinuosité, ou expérimenter des seuils ouverts obliques de profil concave pouvant être reproduits sur d'autres sites (seuils de Château-Guy).

Il a aussi été question de l'érosion inquiétante de la base de la levée de Montjean sur une section longeant le bars de Cul-de-Boeuf.

** (Non dit au cours de l'échange) : dans sa réflexion, le CLD a pensé pour la protection de la levée à une alternative aux enrochements: on pourrait planter une succession de duits obliques constitués de pieux rapprochés disposés en quinconce. Ces peignes sont utilisés au bord de la mer et dans les grands lacs en Suisse pour briser les vagues, lutter contre l'érosion et favoriser les dépôts, mais n'ont pas été à notre connaissance expérimentés en milieu fluvial. Ils permettraient de freiner le courant sans le stopper et de favoriser des atterrissements, avec l'avantage d'être mieux intégrés au milieu, de créer moins de perturbations érosives et d'être biodégradables. La nécessité de protection de cette section de levée pourrait donc permettre de tester leur efficacité à petite échelle, avec ou sans base d'enrochement.*

! Nous pouvons envoyer par mail ou par courrier nos observations et suggestions sur les différentes opérations projetées jusqu'au 30 novembre prochain pour qu'elles soient prises en compte dans les études préliminaires. Peut-être devrions-nous insister sur la nécessité de réouvrir l'ensemble des bras et soumettre plus fortement notre idée de principe de "chevrette incurvée" pour permettre à la fois leur réalimentation jusqu'à 200 m³/s et le contrôle de la répartition du débit réservé au bras principal, à l'exemple du grand bras de Varades-La Meilleraie. Ce principe pourrait aussi convenir pour la constitution de seuils ouverts à profil concave permettant le contrôle du débit d'étiage et de la ligne d'eau, le passage de la navigation adaptée et la rétention du sable. Bref, le couteau suisse !

Pour le bureau du CLD
Yves Ménanteau